

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 25

Pouvoirs : 4

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le vingt-cinq juin deux mille vingt-six, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de GOFFOZ Alain (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 18 juin 2026

PRESENTS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) GLATZ Jean-Pierre (CCVAI) LAFABRIE Lucie (CCVAI) MARIN Justine (CCVAI) MOREAU Olivier (CCVAI) LOCQUET Philippe (CCVAI) FAUSSURIER Martine (CCVAI) SIMON Guy (CCVAI) DALLERY Bernadette (CCVAI) SAPEY Eliane (CCVAI) VEILLAS Vincent (CCVAI) MIGNERY Stéphane (CCVAI) JUNET Yannick (CCVAI) DUBOST Marie-Paule (CCVAI) DALLIERE Julien (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) VAGINAY Ludovic (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FOREST Jean-Michel (CCVAI)

POUVOIRS :

GUILLOT Lucien (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI) BLACHON Pierre (CCVAI) représenté par VEILLAS Vincent (CCVAI) LAVAL Benoît (CCVAI) représenté par GARDANT Josette (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

MATHELIN Sandra (CCVAI)

OBJET : TOILETTAGE DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Date de transmission de l'acte: 29/06/2026

Date de reception de l'AR: 29/06/2026

042-244200614-DE2026_2506_08-DE

A G E D I

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Il appartient donc au Conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services (création - suppression - modification de la durée hebdomadaire d'un poste).

Monsieur Président expose, que compte tenu :

- Du départ en retraite pour invalidité d'un agent de la déchetterie
- La réintégration d'un agent sur un poste à 30h à la déchetterie,
- D'un avancement de grade d'un agent technique

il y a lieu d'effectuer un toilettage du tableau des effectifs au 1^{er} juillet 2026 et pour cela il est nécessaire supprimer les postes suivants :

FILIERE	INTITULE DU POSTE	NOMBRE DE POSTE A SUPPRIMER
Technique	Adjoint technique à temps non complet (28h/35h)	1
Technique	Adjoint technique à temps non complet (28h/35h)	1
Technique	Adjoint technique 2 ^{ème} classe à temps complet	1

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et ou représentés :

Article 1 : DECIDE la suppression des postes définis ci-dessus

Article 2 : CHARGE le Président de procéder à la mise à jour tel qu'annexé à la présente

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 25/06/2026

Le Président,
GOFFOZ Alain (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
MATHELIN Sandra (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 29/06/2026
et de la publication le : 29/06/2026
Le Président,



Date de transmission de l'acte: 29/06/2026
Date de reception de l'AR: 29/06/2026
042-244200614-DE2026_2506_08-DE
A G E D I